

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 5

Artikel: L'archet brisé
Autor: Lordier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :

JEAN HENNARD

Rédacteur en chef :

JEAN LOR DIER

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE

REVUE MENSUELLE MONATLICHE REVUE

Abonnement :

Fr. 5.— par anLe numéro : **50 ct.**

Rédaction et

Administration

Jumelles, 3**LAUSANNE**

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

CHRONIQUE

L'ARCHET BRISÉ

Il est une catégorie d'« artisans » de l'industrie cinématographique à qui le « sonore » a porté un coup mortel : les musiciens.

Dans maints établissements publics, leur règne, depuis quelques années, était compromis par l'orchestre mécanique, aux progrès chaque jour plus marquants.

Et, pour une multitude d'entre eux, le « cinéma » — du « Palace » à l'orchestre imposant, au petit théâtre populaire, « accompagné » d'un piano et d'un violon rarement d'accord ! — fut alors une heureuse source de cachets.

Leur quiétude, pourtant, devait avoir un terme.

Le sonore vint... et avec lui, la possibilité pour l'exploitant, de mettre un frein aux dépenses d'ordre « musical ».

Parallèlement à l'augmentation du nombre des salles équipées, celui des musiciens privés de travail augmentait chaque jour...

Aujourd'hui, c'est par centaines — rien que chez nous — qu'on peut les dénombrer.

Une réaction — vaines parlottes ! — se manifesta contre l'invasion de la musique mécanique.

Hélas, pour les intéressés, en pure perte. On ne nie pas l'évidence. On n'arrête pas la marche du progrès. De tous temps, ce dernier — pour servir une majorité — dut abattre une minorité.

D'aucunes plaintivement, d'autres menaçantes, certaines enfin, vengeresses, bien des voix se sont élevées... que l'écho, seul, commenta à loisir.

Dans certaines villes, les directeurs furent, personnellement, pris à partie.

Des foudres syndicales, ailleurs, furent brandies sur leur tête...

Rien n'y fit... et pour cause !...

Pourtant, et puisque bien des longues années durant, le musicien fut au sort cinéaste intimement lié, croyons-nous utile de soumettre à nos lecteurs le cri d'alarme, judicieusement jeté par un des leurs, dont la compétence ne saurait être mise en doute et qui témoigne d'un sentiment de résignation qui ne manque pas de noblesse... ni d'infine tristesse.

Dans sa délicate revue « Dissonance », Aloïs Moser, notre excellent confrère de « La Suisse », consacre, en effet, une intéressante étude au sort de ceux que la « musique mécanique », en général, a privé de leur gagne-pain.

Et, traité sans acrimonie contre le destin, sans rancœur contre l'inexorable loi du modernisme, l'appel d'Aloïs Moser mérite d'être, ici, reproduit en entier :

CRI D'ALARME

Il est nécessaire de le faire entendre et il est du devoir de tous les musiciens qui tiennent une plume de s'en faire l'écho, afin de détourner de la carrière musicale les jeunes gens qui seraient tentés de l'embrasser.

Sauf rares exceptions, la musique, on le sait assez, n'a jamais bien nourri son homme. Aujourd'hui, elle ne le nourrit plus du tout et condamne à la misère noire la plupart de ceux qui espéraient trouver en elle un gagne-pain.

Les progrès stupéfiants du machinisme d'une part, de l'autre la crise économique sans précédent que le monde traverse depuis la grande guerre, ont porté aux musiciens un coup terrible dont les conséquences vont toujours s'aggravant.

Dans tous les pays, c'est par milliers, voire par dizaines de milliers que se comptent les chômeurs du piano, du violon et du violoncelle.

Cependant que le « talkie » chassait des salles de cinémas les innombrables instrumentistes qui y besogaient obscurément, mais dont l'existence était du moins assurée de façon à peu près certaine, le disque, dont l'amplificateur vint soudain découpler la

portée sonore, engageait une lutte victorieuse contre les petits orchestres qui animaient de leurs flonflons les brasseries, les crêmeries, les salons d'hôtels et les restaurants.

En moins de deux ans, et cela aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, une véritable armée de travailleurs de la musique ont été jetés sur le pavé et se sont trouvés, presque du jour au lendemain, sans ressources, n'ayant pas même la possibilité de s'expatrier car, en tous pays, des mesures restrictives fort sévères ont été immédiatement prises pour empêcher l'afflux des musiciens du dehors.

Dans le même temps, le professorat traverse une crise non moins angoissante, qui menace de se prolonger et qui semble sans issue. Tandis que les conservatoires continuent de produire, à un rythme accéléré, des instrumentistes et des chanteurs dont une infime partie seulement est capable de se rouer, avec quelque chance de succès, à la carrière du concert et dont la majorité se destine à l'enseignement, le nombre se raréfie sans cesse des élèves qui vont demander leur formation artistique aux professeurs demeurés en dehors des grandes institutions régulièrement organisées. Celles-ci, au reste, voient diminuer, de façon sensible, leur clientèle et songent bien plutôt à restreindre leur personnel qu'à l'accroître.

Les orchestres symphoniques eux-mêmes voient leur existence menacée. L'aggravation constante et démesurée des frais généraux, la dure concurrence que le cinéma sonore et le gramophone font au concert et au théâtre rendent leur situation de plus en plus précaire. Déjà en certains pays, en Allemagne notamment, quantité de grands ensembles constitués de longue date et dont l'activité s'exerçait cependant de la manière la plus féconde, ont disparu, victimes des conditions économiques actuelles. Les effectifs de bon nombre d'autres ont été diminués ou ne sont maintenus qu'au prix de sacrifices que les particuliers et les municipalités se montrent de moins en moins disposés à consentir.

Grâce au perfectionnement véritablement miraculeux du film et du disque, grâce aux progrès incessants accomplis par la technique du cinéma et du gramophone, l'on peut, dès aujourd'hui, prévoir le moment où l'exécution musicale sera presque entièrement concentrée dans quelques studios, dotés de ressources illimitées, et dans lesquels des compagnies lyriques, ainsi que des orchestres génératrices formés d'éléments choisis enregistreront les chefs-d'œuvre du répertoire que le public avait coutume, jusqu'ici, d'écouter par l'audition directe.

Certes, nous n'en sommes pas encore là, mais il serait puéril de vouloir se dissimuler que nous marchons à grands pas vers cette suprême transformation de notre vie artistique.

Aussi bien commettrions-nous une faute impardonnable en attendant ce moment pour prendre les mesures qui s'imposent et qu'une telle perspective, tout lointaine qu'elle soit encore, rend urgentes.

Dès maintenant, il convient d'attirer sur cet état de choses si grave l'attention de ceux qui s'imaginent trouver en la musique un moyen d'existence assuré, et de les mettre en garde contre la douloureuse déconvenue qui les attend le jour où, ayant terminé des études longues et coûteuses, ils penseront être parvenus au terme de leurs peines et pouvoir recueillir le fruit de leurs efforts.

Travailler le piano, le violon ou le chant durant des années, s'imposer pour cela des sacrifices considérables, cela est fort bien, lorsqu'on ne se propose point un but utilitaire et que l'on ne songe pas à faire de l'art son gagne-pain.

Autre chose est de demander à la musique une source de profits pécuniaires et d'attendre d'elle les quelques billets de mille qui sont nécessaires à l'homme le plus modeste.

On ne le répétera jamais trop : mis à part quelques rares artistes d'élite qui, d'ailleurs, éprouveront de plus en plus de peine à percer, la misère sans phrases attend, dès aujourd'hui, l'immense majorité de ceux qui commettent désormais l'imprudence de s'engager dans une carrière déjà effroyablement encombrée et dont les possibilités vont chaque mois diminuant.

Parce que cette manière de juger des choses d'après leur « réalité » fait intrinsèquement partie de la « raison de vivre » de l'« Effort Cinégraphique Suisse », nous nous sentons beaucoup plus sincères pour appuyer de toutes nos forces le point de vue d'Alois Moser.

Et si son appel pouvait, à certains, éviter quelque déconvenue, nous serions les premiers à nous en réjouir.

Jean LORDIER.

— * —

Schweizerische Notizen

Wie seinerzeit im Cinéma berichtet wurde, hatte die Polizeidirektion von Graubünden die Weitervorführung der Kinodarbietungen im Kino *Wasserfall* in St. Moritz untersagt, da das Lokal nicht den feuerpolizeilichen Vorschriften entspreche. Ganz in aller Stille hat nun Herr Bernasconi, der Besitzer des Anwesens, dasselbe umgebaut und an Herrn Zwicky, der schon lange Jahre dort ansässig und im Fache tätig ist, vermietet. Herr Zwicky ist ein Mann, der mit der Zeit geht, und hat nun dort Tonfilm eingerichtet. Vor einiger Zeit fand die Eröffnung statt, und wie es scheint mit bestem Erfolg. Wir zweifeln nicht, dass Herr Zwicky, der im Fache routiniert ist, reüssieren wird, und wünschen besten Erfolg.

Auch Herr Müller vom *Gotthardkino* in *Bellinzona*, hat, wie man uns mitteilt, Tonfilm eingerichtet, vorläufig für Platten, da er von der Tatsache ausgeht, dass die Tonfilmfrage speziell für Gebiete mit mehreren Sprachen noch nicht gelöst sei, und er erst noch mit Weiterem zuwarten wolle.

* * *

Wie das « Eldorado » in *Basel*, das den ersten in der Schweiz aufgestellten Nitsche-Zwillingsprojektor erhielt.

hat auch das *Union* eine Selenophon-Apparatur installiert. Das *Union*-Theater, neuerdings in Händen von Herrn E. Kobi, des « Maxim »-Direktors, spielte bald Stumm-, bald Tonfilme, will aber nun — nach vorgenommenem Apparaturen-Wechsel — beim Tonfilm bleiben. G-n.

— * —

Technische Neuerungen

Herr Zaugg jr., Sohn des Besitzers des Cinema Palace in *Solothurn*, hat in langer, mühevoller Arbeit ein *Netzanschlussgerät für den Tonfilm* konstruiert, und Schreiber dies hatte Gelegenheit den Apparat im Gebrauch zu hören. Wir waren erstaunt über die Klangfülle und Reinheit der Wiedergabe, ohne jedes störende Nebengeräusch. Der ganze Apparat ist in einem Eisenschrank ca. 1.00 × 0.60 × 0.40 cm. untergebracht und vollständig ohne Batterien. Die Installation ist bedeutend vereinfacht und kommt kaum mehr wichtig finanziell in Betracht. Jeder Tonkopf ist dazu verwendbar. Wir werden, nach dem der Apparat sich einige Zeit bewährt hat, im Detail darauf zurückkommen, glauben aber heute schon, dass derselbe erfolgreich sich durchsetzen wird. Wir möchten alle Interessenten empfehlen, sich darselben anzusehen und anzuhören.

— m —